

LES AIDES AUX ENTREPRISES DANS LE CONTEXTE COVID-19

Date de création : 09/10/2020
Date de première publication : 09/10/2020
Date de version publiée : 09/10/2020
Date de vérification : 04/11/2020

LE DISPOSITIF DE SECOURS ESS

LA SECRÉTAIRE D'ETAT À L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE MET EN PLACE « URGENCESS », LE SERVICE ANTI-CRISE À DESTINATION DE L'ESS

Dans un communiqué de presse de 2 novembre 2020 [ici](#), le secrétariat d'Etat s'est engagé à veiller à ce que les questions très spécifiques au secteur de l'ESS soient mieux intégrées aux réponses que pourra apporter le numéro vert mis en service par Bercy pour tous les acteurs économiques :

0806 000 245

Une adresse mail unique a également été activée, celle-ci spécifiquement pour les acteurs de l'ESS :
infocovid.ess@cabinets.finances.gouv.fr

Par ailleurs, un guide de l'ensemble des aides mises en place par le Gouvernement, adapté aux structures de l'ESS, a été mis en ligne sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :
<https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess>